



Annexe « Dispositif Sanitaire » [DP]

Challenge Rade Sud Laser et Optimist 2020-2021

PRISE EN COMPTE DU RISQUE COVID 19

En s'inscrivant au Challenge Rade Sud Laser ou optimist, tout régatier a connaissance et a pris en compte le risque Covid -19. Chaque régatier est parfaitement conscient :

- Des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports
- Du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur un voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates
- Que malgré la mise en œuvre de moyens de protections renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19
- Que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut pas garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- Que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, la FFVoile et l'organisateur se réservent le droit de faire signer lors de la confirmation des inscriptions une attestation de participation volontaire au Challenge rade sud Laser à tous les barreaux

Avant la manifestation

- Inscription à la régate
 - Dématérialisée via notre site internet, ou par WhatsApp auprès des entraîneurs, Il n'aura pas d'inscription sur place.

Pendant la manifestation

Le port du masque est obligatoire pour tous les membres d'équipage, skippers, organisateurs (bénévoles ou salariés) et arbitres sur le site du Roucas blanc et dans l'enceinte du club.

- Confirmation des inscriptions
- Elles se font uniquement sur whatsapp, ou par mail. Les licences seront vérifiées par internet.
- Il n'y aura pas d'inscription sur place, les documents seront sur le site du club : www.lapelle-marseille.com

- Briefings
 - En extérieur exclusivement avec port du masque obligatoire, sauf pour la prise de parole,
 - Un seul représentant par bateau,
 - Distance physique de 1m minimum doit être respectée le plus possible surtout lors de la prise de parole.
 - Si les points ci-dessus ne peuvent pas être respectés, le briefing se fera par VHF sur le Canal de Course à l'heure prévu, ou par whatsapp

- Tableau Officiel
 - Le tableau officiel sera en ligne, sur le site web du club. Il n'y aura pas de panneau d'affichage au club
 - .

- Secrétariat de course et du Jury

Les échanges et les convocations au jury se feront par:

 - Uniquement, dans les horaires d'ouvertures du secrétariat de course et aux horaires des convocations au jury.
 - En présence d'un seul représentant du bateau qui respectera les gestes barrières et les consignes spécifiques du site, port du masque obligatoire, désinfection des mains avec une solution HA avant échange d'objet.

- Resultats
 - o Les résultats seront consultables sur le site du club dès que possible ainsi que sur le site de la FFVoile.
 - La lecture du palmarès et la remise des prix se feront en fin d'année sur le championnat « challenge Rade sud laser » et prendra en compte la situation de la crise sanitaire au moment de la dernière épreuve du championnat pour savoir quelles mesures adoptées à l'instant T pour rendre possible la lecture du palmarès en prenant le maximum de précaution et à l'extérieur afin de rendre possible la distanciation physique,
 - .

Embarquement / débarquement : (Voile Légère, Glisse et Habitable) (Source FFVoile)

- Préparation du bateau ou du matériel de navigation ; Départ / arrivée au ponton / à la plage / à la panne : Le port du masque sera systématique jusqu'à l'embarquement et dès le débarquement des équipiers.
- Respecter les gestes barrières et la distanciation physique.
- Ranger rapidement son matériel ou son bateau en limitant le nombre de participants à cette tâche.
- Prendre une douche à l'arrivée chez soi (vestiaires des clubs fermés) ou au club s'il dispose de vestiaires individuels ou traversants (Cf. guide du ministère des sports).